

# La Riposte

BULLETIN DE LIAISON

## ADDSQM

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

L'ADDSQM (Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.



MARS 2023

## SOMMAIRE

Lumière sur <i>Dossier noir</i>	2
Le lancement en images	3
Laurent Lévesque	4
Info-Loi : Programmes d'aide aux logements	5
Entendre et agir ensemble	6
Le droit à l'amour des personnes assistées sociales : une personne, un chèque	7
Semaine provinciale de grève et d'action pour la justice climatique et sociale	8
La recette des inégalités sociales	9
Penser l'avenir - 4 !	10
L'art de ne pas tout dire	11
Journée internationale des droits des Femmes	12
Nouvelles de la militance	13-14
Les anniversaires	15
Calendrier des comités et activités pour mars	15



301, rue Carillon  
Québec G1K 5B3



418 525-4983



info@addsqm.org  
www.addsqm.org

Du lundi au vendredi  
de 9h à 16h30

# Lumière sur *Dossier Noir*

Texte d'Antonin Nolibert

C'est ce treize février dernier qu'a eu lieu le lancement du document ***Comment financer un programme une dette à la fois : Les Évasions fiscales pour les riches, Les Invasions fiscales pour les pauvres***. Fruit d'un labeur de trois ans d'effort de la part des militant(e)s, cet outil d'éducation populaire et de sensibilisation dénonce l'endettement à l'aide sociale envers le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. De véritables histoires d'horreur présentées sous forme de témoignages. Des dettes qui ne peuvent réduire car les intérêts sont souvent supérieurs aux sommes saisies par le ministère. Certaines pistes de solution sont dévoilées pour contrer cette nocive tangente.

Parmi la foule d'une trentaine de personnes pré-

sentes, des groupes communautaires alliés et des représentants politiques de Québec Solidaire et du Parti Libéral. Nous avons d'ailleurs eu droit à une allocution de Mr. Grandmont de Q.S.

Fraîchement sorti de l'imprimerie, notre dossier noir s'est déjà frayé un chemin parmi les murs de l'Assemblée nationale. L'entièreté de l'opposition a désormais une copie entre les mains. Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons la réponse à une possible rencontre avec la ministre responsable du dossier de la C.A.Q., Madame Chantal Rouleau. Nous continuerons de tarauder de près nos élu(e)s pour s'assurer du suivi.

Un remerciement tout spécial à La Ruche Vanier pour

nous avoir gracieusement partagé leurs locaux pour le bon déroulement de l'événement.

À nos membres, il est possible de prendre possession de ce document d'une vingtaine de pages en se présentant à nos locaux du *301 de Carillon* ou via notre site internet : [www.addsqm.org](http://www.addsqm.org)

Nos alliés présents à l'événement :

-Collectif pour un Québec sans Pauvreté -S.F.P.Q. -  
-Rose du Nord -A.D.D.S. Rive-Sud -  
-La Ruche Vanier -  
-Regroupement des femmes de la Capitale Nationale -  
-Droit de parole



# Le lancement en images

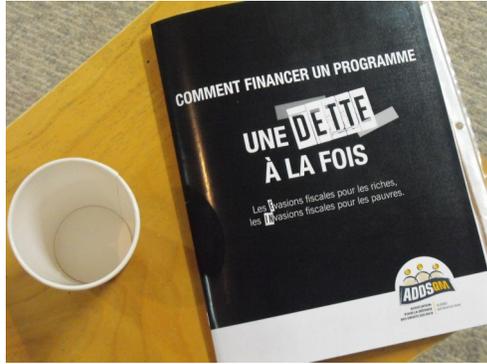
**AIDE SOCIALE**  
**LES DETTES**  
**ENVERS LE MINISTÈRE**

**DOSSIER NOIR**  
LANCEMENT D'UN RECUEIL  
DE TÉMOIGNAGES

LUNDI 13 FÉVRIER 2023  
À LA RUCHE VANIER  
550 BOULEVARD WILFRID-  
HAMEL LOCAL N-3 (PORTE  
3, À CÔTÉ DU MAXI)

**ADD SQM**  
ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX  
QUÉBEC  
MÉTROPOLITAIN

**INFO@ADDSQM.ORG**  
**418 525-4983**



# Laurent Lévesque, nouveau militant salarié à la coordination politique

Texte Laurent Lévesque



Bonjour, au moment d'écrire ces lignes, cela fait environ un mois que je suis militant salarié à l'Association pour la défense des droits Québec métropolitain. Mes premières semaines furent bien remplies par les dossiers de l'élargissement du programme Revenu de base en partenariat avec le Collectif pour un Québec sans pauvreté et le lancement du *Dossier noir* sur les dettes envers le Ministère de l'ADD SQM. J'ai pu apprendre beaucoup sur l'aide sociale par ces dossiers.

J'ai déjà rencontré plusieurs militants et militantes à l'ADD SQM depuis mon arrivée et j'espère pouvoir rencontrer rapidement ceux et celles que je n'ai pas pu croiser

dans un des comités.

C'est ma première expérience de travail dans un groupe de défense des droits des personnes assistées sociales. Cependant, j'ai déjà travaillé et milité dans d'autres groupes de défense de droit notamment dans le milieu du logement. J'ai aussi fait un court passage en alphabétisation populaire, à Atout-Lire. J'ai longtemps milité dans le milieu étudiant et j'ai aussi travaillé dans une association étudiante collégiale. C'est possible qu'on se soit déjà rencontré lors d'une action, d'une manifestation ou dans une soirée du RÉPAC !

J'espère pouvoir apprendre des membres et des militants de l'ADD SQM. C'est essentiel pour bien

défendre leurs droits par le biais d'actions et de représentations qui les intéressent.

Solidairement,

Laurent Lévesque





Par  
Renée Dubeau

Cet Info-loi diffère des précédents, il ne donne pas d'informations directs sur la loi sur l'Aide aux personnes et aux familles, par contre donne des informations utiles sur deux programmes d'aide aux locataires.

### PROGRAMMES D'AIDE AUX LOGEMENTS

Cet Info-loi diffère des précédents, il ne donne pas d'informations directs sur la loi sur l'Aide aux personnes et aux familles, par contre donne des informations utiles sur deux programmes d'aide aux locataires. Un rappel, seulement le tiers des personnes assistées sociales vivent en HLM ou ont un logement subventionné, pour les autres c'est de 50 à 75% de leurs revenus qui est utilisé pour se loger.

Deux mesures pouvant vous venir en aide.

Le **Programme Allocation au logement**, mis en place il y a plusieurs années et dont la gestion est assumé par Revenu Québec. Plusieurs d'entre vous connaissent ou en reçoivent déjà. Les personnes qui ont déjà de l'aide au logement ou un logement subventionné ne peuvent y avoir accès.

Si vous êtes admissible vous pourriez recevoir une aide financière de 100 \$, 150 \$ ou 170 \$ par mois, voir le tableau ci-dessous,

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET REVENU MAXIMAL	
Situation familiale	Revenu annuel maximal
Personne seule de 50 ans ou plus	20 800\$
Couple sans enfant dont au moins une des deux personnes est âgée de 50 ans ou plus	29 400\$
Couple avec un enfant Famille monoparentale avec un ou deux enfants	36 000\$
Couple avec deux enfants ou plus Famille monoparentale avec trois enfants ou plus	41 600\$

Pour faire votre demande, remplissez le formulaire *Demande d'allocation-logement* par internet ou par téléphone au 418 266-1016, pour recevoir le formulaire par la poste.

### Le Supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement.

Vous avez droit à un paiement unique non imposable de 500 \$, si **en 2021**, votre revenu était de : 20 000 \$ ou moins pour une personne seule ou 35 000 \$ ou moins dans le cas d'une famille. Et qu'en **2022**, vous avez consacré 30% et plus au logement.

Les conditions pour recevoir ce montant, avoir rempli sa déclaration d'impôt pour l'année 2021 et en faire la demande avant le vendredi **31 mars 2023**. Vous pouvez en faire la demande **en ligne ou par téléphone au 1-800-282-8079**.

**Cette aide ne fait que soulager quelques personnes et reste insuffisante. Nous continuons à exiger avec les groupes de défenses de droits des mesures structurantes pour régler la crise du logement et toutes autres mesures pour sortir de la pauvreté. Tous et toutes ont le droit de se loger dignement et de vivre dignement.**



Par  
Danielle Lambert



Depuis plusieurs mois une belle collaboration s'est créée entre différents organismes et l'ADDSQM. À la Clinique de défense des droits de La Ruche Vanier, un nouveau comité *Luttes et préjugés* a été mis sur pied en novembre dernier en collaboration avec L'ADDSQM. Les membres de ce nouveau comité se rencontrent une fois par mois. À travers ces rencontres, des ateliers sont offerts sur les droits des personnes assistées sociales, sur la lutte aux préjugés et les causes de la pauvreté. Les membres du comité souhaitent être mieux informés sur leurs droits, mais souhaitent également organiser des espaces d'échanges et de discussions avec la communauté.

Déjà une première activité est organisée. Le vendredi 10 mars prochain à 11h, le film « Moi Daniel Blake » sera présenté à La Ruche Vanier. Vous êtes toutes et tous invité.es à venir participer à la projection et à la discussion qui suivra.

La Ruche Vanier - 550 Bd Wilfrid-Hamel local N-3, Québec, QC G1M 2S6 - Porte 3, du centre d'achat fleur de lys

---

De plus, l'ADDSQM est maintenant présente chaque mois à Donnacona. Venez nous voir au 213, rue Notre-Dame à Donnacona. Pour répondre à vos questions concernant votre dossier à l'aide sociale, pour vous informer et défendre vos droits. Nous serons sur place de midi à 15h. Un dîner vous est offert.

Dates de nos prochaines présences ce printemps au 213 rue Notre-Dame, Donnacona :

23 mars - 20 avril - 25 mai

----

### Activités d'éducation populaire

#### Les ateliers/formations sur les droits à l'aide sociale se poursuivent.

Tout au long de l'année, nous proposons différents ateliers thématiques en lien avec l'aide sociale et les préjugés qui y sont associés. L'objectif de ces ateliers est d'en arriver à mieux comprendre les différentes formes et causes de la pauvreté et pour mieux lutter contre celle-ci.

#### Les thèmes privilégiés pour les prochains mois :

- |  |
|--|
| 1. Formation sur le Programme revenu de base |
| 2. Atelier Mes droits à l'aide sociale       |
| 3. Lutte aux préjugés                        |
| 4. Les causes de la pauvreté                 |

Contactez-nous pour planifier un atelier !  
301, rue de Carillon, Québec

G1K 5B3 418 524-5064 info@addsqm.org  
www.addsqm.org



# LE DROIT À L'AMOUR DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES : UNE PERSONNE, UN CHÈQUE



Texte Front commun des personnes assistées sociales du Québec

Le 14 février 2023, le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* organisait un rassemblement en face de l'Assemblée nationale, afin de dénoncer le traitement de la vie maritale à l'aide sociale. Voici le communiqué de presse de l'événement.

La Saint-Valentin est un merveilleux moment pour célébrer l'amour avec nos êtres chers-ères. Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), regroupement national de groupes en défense collective des droits, souligne que c'est aussi un temps pour rappeler que des milliers de personnes au Québec se voient pénalisées parce qu'ils ou elles souhaitent vivre en relation avec une autre personne.

Cette pénalité est due à la notion de vie maritale qui est bien intégrée dans la loi sur l'aide aux personnes et aux familles. **La vie maritale est déterminée par trois critères**, soit un ensemble d'indices que les agent-es évaluent conformément à la loi et règlement d'aide sociale - ce qui exclut complètement l'autodétermination des personnes se déclarant en couple :

- 1) La cohabitation : partager la même adresse depuis 12 mois;
- 2) Le secours mutuel : l'entraide économique, morale et affective. Par exemple, avoir un compte conjoint, partager l'épicerie, faire les repas ensemble, aider aux tâches ménagères, ou s'inviter à Noël dans la famille ;
- 3) La commune renommée, c'est-à-dire la réputation de vie commune, l'opinion des voisin-es, propriétaire, parents et ami-es

**Ces critères prouvent-ils réellement la vie maritale?** La cohabitation ne correspond pas nécessairement à une vie de couple. Deux personnes peuvent cohabiter pour partager des frais (loyer, électricité, télécommunications, etc.), sans avoir un projet de vie commun. Le secours mutuel regroupe quant à lui des activités qu'on peut réaliser entre colocataires ou ami-es.

**L'enjeu avec la notion de vie maritale à l'aide sociale**, outre le fait qu'elle unie maritalement des colocataires, c'est qu'elle entraîne des pertes de revenu. En effet, deux personnes prestataires à l'aide sociale choisissant de faire vie commune ou reconnues comme telles par le ministère reçoivent une seule prestation pour les deux. Il y a donc un appauvrissement de 373\$ par mois. De plus, le montant sera déposé dans un seul compte bancaire. Si le compte n'est pas commun, un individu se retrouvera sans revenu ou plutôt sans contrôle de son revenu.

Dès qu'une personne assistée sociale est reconnue comme vivant en couple avec une personne ayant un revenu mensuel de travail ou tout autre revenu (pension de vieillesse, SAAQ, CNESST, etc.) dépassant 1 467\$<sup>[1]</sup>, elle perd l'accès à sa prestation ou doit la rembourser. Sans prestation, elle deviendra dépendante économiquement de son ou de sa conjoint-e.

**Cette dépendance est un terreau fertile pour la violence économique, psychologique, physique et/ou sexuelle.** Certaines personnes prises dans ces situations de violence peuvent demeurer avec leur conjoint-e, parce qu'elles n'ont pas de revenu pour couvrir leurs besoins et ceux de leurs enfants.

**La notion de vie maritale est fondée sur une vision archaïque du couple, où l'homme serait le pourvoyeur.** Ça ne correspond plus à la réalité des couples d'aujourd'hui. Il est vrai qu'il y a encore des couples qui font ce choix. Mais justement ce devrait être un choix. Pour les personnes dont la situation devient difficile et qui souhaitent quitter leur relation, elles se heurtent à une machine bureau-

cratique. Il est fort complexe d'avoir accès à l'aide sociale lors d'une séparation, surtout si le couple a des biens ou des avoirs (maison, condo, chalet, voitures, etc.) en commun.

**Notre mobilisation** : Aujourd'hui, les membres du FCPASQ se sont réunis devant l'Assemblée nationale, pour la décorer de guirlandes de cœurs confectionnés par des personnes assistées sociales. À travers la province, elles ont écrit sur des cœurs l'impact de la notion de vie maritale sur leur vie. Vous êtes invité-es à venir lire leur vécu. De plus, des [vignettes](#) circulent sur les réseaux sociaux depuis le 1er février afin d'expliquer cette réalité à la population.

**Notre revendication** : Nous revendiquons l'abolition de la notion de vie maritale dans la loi sur l'aide aux personnes et aux familles, afin que tous et toutes aient la possibilité de vivre des relations amoureuses épanouissantes. « Nous croyons que le gouvernement peut et doit faire ce changement à la loi. La notion de vie maritale est abolie dans le programme revenu de base, nouveau programme de l'aide sociale entré en vigueur au mois de janvier dernier. Elle peut donc être abolie pour l'ensemble des prestataires. », souligne Catherine Tragnée, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

[1] Précisons que le 1 467\$ provient du calcul des gains de travail permis pour un couple soit 300\$ + le montant de la prestation octroyé à un couple soit 1 167\$

# SEMAINE PROVINCIALE DE GRÈVE ET D'ACTION POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE

Texte Laurent Lévesque



Le 13 février 2023 s'est tenue une semaine d'actions, de grève et d'interruption de service du communautaire pour la justice sociale et la justice climatique à travers le Québec. C'est le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) qui appelait à cette semaine mobilisation sous le thème d'« inégalités et climat dérégulé ». Elle a pris la forme d'une grève rotative, c'est-à-dire que les différentes régions du Québec étaient en action une à la suite de l'autre pour maximiser l'impact de leurs actions à l'échelle de la province. L'ADDSQM a participé à cette mobilisation.

La région de la Capitale-Nationale (03) était en action mercredi 22 février. Ces actions ont été organisées par le Regroupement en éducation populaire et en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) et le Regroupement des groupes de femmes de Québec de la région de la Capitale-Nationale (RGFCN). Nous avons notamment participé à une action de visibilité sur plusieurs intersections importantes de la ville de Québec le matin, à une formation sur l'écoféminisme sur l'heure du midi et à une manifestation-action à l'édifice Marie-Guyart

(complexe G) en après-midi.

Cette semaine d'actions s'inscrit dans une campagne bien enclenchée au niveau provincial. Souvenons-nous que le 23 septembre dernier, il y avait plus de 15 000 travailleuses et travailleurs, 130 000 étudiantes et étudiants en grève et 350 organismes communautaires en action dans la province. Avant la pandémie, en 2019, c'était plus de 500 000 personnes qui avaient marché dans la province pour la justice climatique et sociale.

**Les revendications de ce mouvement sont :**

**Bannir les énergies fossiles d'ici 2030, autant en termes de production, de transformation, d'exportation que d'importation en s'assurant d'une transition juste et inclusive pour les communautés et les travailleuses et travailleurs**

**Taxer massivement la richesse et réinvestir massivement dans le filet social, afin d'assurer des conditions de vie décentes pour toutes et tous.**

Par ces mobilisations, il est important de bien faire comprendre à la population et à la classe politique que les enjeux d'inégalités sociales et de changements climatiques sont liés et partagent la même cause : notre système de production capitaliste et extractiviste. Partout à travers la planète, un mouvement se crée autour des dérèglements climatiques qui touchent les populations et du coût de la vie qui ne cessent d'augmenter précarisant encore plus les plus pauvres. Comme dans toutes les crises causées par le système capitaliste, ce sont les classes populaires qui subissent de plein fouet les conséquences. Il en est de même avec la crise climatique. Face à ces injustices, unissons-nous et mobilisons-nous !



# LA RECETTE DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES



Texte Thierry Birster

## Plat principal

### Ingrédients

Vous prenez 2.1 millions de personnes sans eau potable (Unicef 2017) avec 759 millions de personnes qui n'ont pas l'électricité (2019). Ajoutez à cela 700 Millions de personnes qui vivent avec 1.90 \$ par jour.

Vous prenez 85 personnes qui possèdent autant que 50 % de la population la plus pauvre (Oxfam 2018). Vous ajoutez des paradis fiscaux mondiaux où se terre entre 21 000 et 32 000 milliards de dollars (en passant, la dette américaine totale est de 21 000 milliards, et celle des 25 pays les plus pauvres de 409 milliards).

milliards pour l'année 2015. De cela, vous réservez 38 milliards pour la santé, et 1.4 milliard pour l'aide sociale.

Pour réussir votre sauce, vous devez ignorer les argents dormants dans des paradis fiscaux. En 2012, pour la province de Québec ça représentait 47 milliards de dollars, et pour le Canada c'était 199 milliards. Au Québec, la perte fiscale par année dues aux paradis fiscaux est de 5 à 8 milliards de dollars.

En passant en 2016, on augmentait le salaire des médecins de 700 millions de dollars. Ça représentait environ la moitié du budget d'une année dédié à d'aide sociale !

## Qu'est-ce qu'un paradis fiscal ?

**Le paradis fiscal se caractérise par une taxation nulle ou faible, par une liberté de mouvement des capitaux, par un secret bancaire, par des déclarations de fausses résidences, et par un taux de taxation de 4 à 7 %. Pour que ce soit légal on n'a qu'à changer le mot évasion par évitement. Quel est la différence? L'évitement fiscal est légal, tandis que l'évasion fiscale est illégale.**

## Pour faire la farce (oui c'en est une vrai)

### Ingrédients

Vous prenez la crise mondiale de 2008 qui a été causée par une trop grande quantité de prêts hypothécaires donnés à des personnes non solvables. Les courtiers immobiliers ont été avides d'argent, ce qui a mis les banques en faillite et le monde entier. Le coût du sauvetage des banques américaines a été de 700 milliards de dollars américains !

## Pour faire la sauce style québécoise :

### Ingrédients

Vous prenez pour la province de Québec un budget total de 102

Mélanger tous les ingrédients du plat principal, et cuire avec la farce à 400 degrés au four pendant 50 ans, après badigeonnez de sauce

style québécoise. Vous obtiendrez la recette des inégalités économiques, et une meilleure compréhension de l'indignation du mouvement Occupy Wall Street en 2011. « À l'automne 2011, les tentes du mouvement Occupy Wall Street s'installaient sur les places publiques de plus de 1500 villes, dont Montréal, et dans près de la moitié des pays du monde. Des milliers de personnes revendiquaient une démocratie plus participative et la redistribution équitable de la richesse. » – *La Presse, Lila Dussault, publié le 24 octobre 2021.*

Signé par :

Jean Arrache en maudit.





## Penser l'avenir - 4 !

Par Joseph Dansereau

**Sortir de la pauvreté par un revenu citoyen VIABLE pour tous : 28 967\$ / an (1)**

Nous annonçons dans notre dernier article que nous traiterions de l'impact du numérique sur la vie de chacun de nous. Outre le fait que les appareils numériques et les abonnements qui s'y rattachent pour communiquer, pour recevoir de l'information ou pour accéder à la variété des divertissements, ils sont de plus en plus coûteux. Pourtant, la publicité tente de nous faire croire que l'on ne peut s'en passer et même de nous convaincre que c'est la seule option pour l'avenir.

Or, nous rappelions dans cet article que lors de la panne majeure d'internet chez « Rogers » les téléphones « dits intelligents » ne pouvaient faire appel aux services d'urgence du 911 pendant quelques jours. Seul le bon vieux téléphone fixe branché le permettait.

Bien sûr que l'ordinateur et ses logiciels sont des outils pouvant être utiles en remplaçant la machine à écrire car pour effectuer des corrections dans un texte, c'est vraiment plus rapide que d'être obligé de dactylographier à nouveau une page. Certaines personnes ajouteront, qu'en réduisant l'usage du papier, nous protégeons la forêt et la biodiversité du vivant qui s'y abrite.

Pourtant, comme tout progrès ou toute excellente idée, il y a aussi l'envers de la médaille. Deux exemples suffiront à démontrer l'autre côté de ce que l'on vante comme évolution, avancement ou progrès.

Comme 1<sup>er</sup> exemple retournons dans les années 1910. L'industriel états-unien, Henry Ford, visait la démocratisation de l'usage de l'automobile pour tous. Dans ces années-là, la « Ford Motor Company » produisit 16 millions d'exemplaires du fameux modèle, la « Ford T », mue au carburant fossile. À peine un siècle plus tard, ce mode de déplacement est des plus polluant. Il menace sérieusement la biodiversité et il est la cause de bien des maladies chez l'humain, entre autres, divers cancers.

Le 2<sup>e</sup> exemple est encore plus frappant à l'égard du progrès. Certains travaux d'Albert Einstein sur l'atome visaient la gratuité de l'énergie sur la planète, une approche pour le bien commun. Malgré des attaques sur ses opinions pacifistes, il affirmait souvent une éthique en s'objectant contre les armements et les attitudes belliqueuses. Il a même été nommé président de la *Ligue allemande des droits de l'homme* en 1928 avant de s'expatrier plus tard aux États-Unis.

Funeste résultat dont l'humain est trop souvent porteur, l'effet « pervers » d'un idéal énergétique, s'est transformé par la création de la pire des bombes. L'Arsenal nucléaire actuel dans le monde a le potentiel de détruire pas moins de sept fois notre planète.

Revenons à l'impact du numérique. À la lecture du livre : *L'enfer numérique-Voyage au bout d'un like*, en 2020, l'évaluation de la demande d'énergie de nos « bidules » virtuels consommait 10% du total de l'énergie mondiale; sans inclure la 4G et la 5G. Cette demande considérable d'énergie comme toute sa production, polluant. On ne voit pas cette pollution, elle est intangible. Pourtant, elle est bien là, présente dans notre quotidien. Nonobstant certains avantages techniques, le numérique a ses impacts tant sur notre santé biologique, psychologique (santé mentale) que sociale.

Prochain article : Les « effets pervers » du numérique et les alternatives.

### La p'tite blague :

L'âge mur est celui où l'on n'a plus besoin de s'amuser pour être heureux.

<sup>1</sup> **Le revenu viable 2022 pour un adulte seul vivant à Québec selon l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS). Pour en savoir plus :** <https://iris-recherche.qc.ca/publications/le-revenu-viable-2022-en-periode-de-crisis-multiples/>

**Pour en savoir plus :** <https://iris-recherche.qc.ca/publications/le-revenu-viable-2022-en-periode-de-crisis-multiples/>

# L'ART DE NE PAS TOUT DIRE

Article publié dans le DEVOIR le 17 décembre 2022

Texte de Françoise David et Dave Turcotte

Les deux auteurs sont d'ex-députés ; la première de Québec solidaire, le second du Parti québécois.

Nous avons lu avec attention dans *Le Devoir* le texte de François Blais (« Le revenu de base et l'avenir de la solidarité sociale »), professeur à l'Université Laval et ex-ministre de la Solidarité sociale dans le gouvernement de Philippe Couillard. Nous nous sommes rappelés ces longs mois passés à débattre avec un ministre inflexible qui s'était donné pour mandat de retirer des droits à une portion des personnes assistées sociales. En effet, le projet de loi 70 réduisait jusqu'à 50 % les prestations de personnes nouvellement bénéficiaires de l'assistance sociale si elles refusaient de s'inscrire à un programme d'étude ou d'insertion au travail.

Le ministre soutenait mordicus que l'on devait « mériter » l'aide de l'État. Il avançait que les personnes assistées sociales sans contrainte à l'emploi — dans le jargon ministériel — devaient consentir à des efforts, s'aider un peu. Bien sûr, répondions-nous, et c'est ce que tentent de faire les personnes au bas de l'échelle. Car il n'est vraiment pas amusant de survivre avec une maigre prestation, dans un logement insalubre, avec très souvent des problèmes sociaux et de santé.

## Une misère

L'ex-ministre Blais avait donc décidé de sabrer le droit à un revenu décent, pourtant inclus dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. En 2016, une personne prestataire de l'assistance sociale dite « apte au travail » recevait 630 \$ par mois. Une misère. Nous avons donc livré bataille, avec le soutien de plusieurs organismes en défense de droits.

Durant un an, nous nous sommes appuyés sur des juristes, des philosophes, des syndicalistes, et surtout sur des témoignages d'intervenantes sociales, pour dire au ministre que son orientation allait désespérer davantage des gens qui n'avaient vraiment pas besoin qu'on les affame pour les aider. La loi a finalement été adoptée en 2016 malgré l'opposition remarquée de Québec solidaire et du Parti québécois.

## Qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous ne partageons pas l'enthousiasme de l'ancien ministre pour les aménagements apportés à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Oui, 84 000 personnes verront leur situation s'améliorer grâce à quelques mesures attendues depuis longtemps. Les personnes ayant des « contraintes sévères à l'emploi sur une longue durée » auront en 2023 un revenu annuel d'environ 21 000 \$. Bravo pour cela...mais il y a en ce moment 319 000 prestataires de l'assistance sociale.

On parle donc d'environ 236 000 personnes qui ne verront aucun changement dans leur situation. Nous nous réjouissons pour ceux et celles qui, enfin, vivront mieux. Mais il y a tout ce que l'ex-ministre libéral ne dit pas ! Il ne dit pas qu'en ce moment une personne à l'aide sociale dite « apte au travail » reçoit autour de 800 \$ par mois, donc près de 10 000 \$ par an. On demandera : « Si elle est apte au travail, pourquoi ne travaille-t-elle pas ? » Si c'était aussi simple ! Toutes les intervenantes sociales expliquent que ces personnes vivent des problèmes importants : jeunes sortis des centres jeunesse, complètement désorientés,

adultes analphabètes, personnes plus âgées qui ont perdu leur emploi et sont en détresse, personnes immigrantes ou réfugiées qui ne savent pas par où commencer... Les situations sont nombreuses et complexes. Les vrais spécialistes disent : « Laissez-nous les aider, donnez-leur du temps et surtout augmentez les prestations, car qui peut vivre avec 800 \$ par mois ? » Effectivement, qui peut vivre avec si peu en cette période d'inflation galopante et de crise du logement ?

Et voilà pourquoi les banques alimentaires ne suffisent plus à la tâche. Le gouvernement Legault leur accorde un montant additionnel de six millions de dollars. Fort bien. Mais ne serait-il pas enfin juste et digne d'augmenter les prestations de base de toutes les personnes assistées sociales ?

Beaucoup de voix s'élèvent, avec justesse, pour réclamer une hausse marquée du salaire minimum. Nous en sommes. Sachons toutefois qu'une personne tout au bas de l'échelle, donc à l'aide sociale, et dite « apte au travail » reçoit trois fois moins que celle qui travaille au salaire minimum. On ne parle plus de vie décente, mais de survie.

Nous ne croyons pas que les Québécoises et les Québécois ont voté pour ça. Nous croyons que la lutte contre la pauvreté exige de reconnaître qu'un revenu décent est un droit. Nous ne croyons pas acceptable que certains s'enrichissent aux dépens du Québec, comme Rio Tinto qui ne paie à peu près pas d'impôt, pendant que d'autres, nos frères et soeurs les plus pauvres, souffrent de la faim. C'est tout simplement intolérable. Cela doit être dit.



# JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

**8 MARS 2023**

**12H: MARCHE**

**18H: VERNISSAGE  
LA PART DE NOUS RESTÉE À LA FRONTIÈRE**

DÉPART ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE  
ARRIVÉE PLACE D'YOUVILLE  
NON-MIXITÉ INCLUSIVE  
INTERPRÈTE LSQ

ORGANISÉ PAR LE SERVICE DE RÉFÉRENCE  
EN PÉRINATALITÉ POUR LES FEMMES  
IMMIGRANTES DE QUÉBEC ET LE COMITÉ  
FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS  
363 RUE DE LA COURONNE, QUÉBEC  
RÉSERVATION :  
COORDINATION@SERVICEDEREFFERENCE.CA

**8 MARS 2023**

**12H: MARCHE**

**18H: VERNISSAGE  
LA PART DE NOUS RESTÉE À LA FRONTIÈRE**

DÉPART ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE  
ARRIVÉE PLACE D'YOUVILLE  
NON-MIXITÉ INCLUSIVE  
INTERPRÈTE LSQ

ORGANISÉ PAR LE SERVICE DE RÉFÉRENCE  
EN PÉRINATALITÉ POUR LES FEMMES  
IMMIGRANTES DE QUÉBEC ET LE COMITÉ  
FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS  
363 RUE DE LA COURONNE, QUÉBEC  
RÉSERVATION :  
COORDINATION@SERVICEDEREFFERENCE.CA



# JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

# Nouvelles de la MILITANCE



## Action guignolée

Le **8 décembre** dernier avec Rose-du-Nord et l'ADDS Rive-Sud, nous sommes allé.e.s au Marché de Noël dans le Vieux-Québec afin de crier haut et fort que les personnes en situation de pauvreté le sont toute l'année longue, pas seulement à Noël. Plusieurs militant.e.s ont présenté un sketch qui dénonçait cette réalité. Nous étions une vingtaine de personnes, dont **7 militant.e.s** de l'ADDS QM.



## Stoppons l'appauvrissement

Le **9 décembre** au lendemain de la mise à jour économique, le Comité lutte du *Regroupement en éducation populaire autonome et communautaire* (REPAC 03-12) a organisé un rassemblement devant le bureau du ministre des Finances pour réclamer davantage de mesures pour lutter contre l'appauvrissement de la population. Cette action a été suivie d'une bouffe populaire sur le parvis de l'église Saint-Roch. **Trois militant.e.s** de l'ADDS QM étaient présent.e.s.



## Tintamarre pour la défense collective des droits

**Deux militant.e.s** de l'ADDS QM ont participé au tintamarre pour la défense collective des droits le **12 décembre** dernier. Cette action était organisée par le REPAC et le *Regroupement des groupes de femmes de la Capitale nationale* (RGF CN).



## Fête de Noël

Le **15 décembre**, l'ADDS QM organisait une fête de Noël. Jeux, repas, animation, danse et prix de présence étaient au rendez-vous. **Trente-cinq** personnes ont participé.

## Journée bilan mi-année

**10 militant.e.s** ont participé au bilan mi-annuel du plan d'action de l'ADDS QM. Cette journée a lieu le **19 janvier**.

## Formation : « Les escaliers roulants des inégalités »

Le **25 janvier**, **trois militant.e.s** ont participé à une formation donnée par le *Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec* (GRFPQ). Cette formation intitulée « Les escaliers roulants des inégalités » est un atelier d'éducation populaire qui explique la répartition de la richesse au Québec.



# Nouvelles de la MILITANCE



## Rassemblement pour le gel des loyers

Quatre militant.e.s de l'ADDS QM ont participé le 1<sup>er</sup> février à un rassemblement organisé par la *Coalition contre la hausse de gel des loyers de Québec*. Nous étions en face du Tribunal administratif du logement afin d'exiger le gel des loyers.



## Lancement dossier noir

Le 13 février, nous avons organisé le lancement de notre dossier noir intitulé : « *Comment financer un programme une dette à la fois. Les évasions fiscales pour les riches, les invasions fiscales pour les pauvres.* » Une trentaine de personnes étaient présentes. Voir l'article aux pages 2 et 3.



## Rassemblement pour dénoncer la situation de vie maritale à l'aide sociale

Le Comité femmes du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* (FCPASQ) organisait le 14 février un rassemblement en face de l'Assemblée nationale afin de dénoncer le traitement de la vie maritale à l'aide sociale. Près d'une centaine de personnes étaient présentes, dont 6 militant.e.s de l'ADDS QM.



## Manifestation du char allégorique du FRAPRU

Le 16 février, une manifestation du FRAPRU était organisée pour se diriger du parvis de l'Église Saint-Jean-Baptiste à l'Assemblée nationale. Un char allégorique qui présentait les besoins des ménages locataires et qui a fait le tour du Québec, a été déposé au parlement. Six militant.e.s de l'ADDS QM étaient présent.e.s.



## Justice sociale, justice climatique, grève du communautaire

Le 22 février, répondant à l'appel du *Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec* (MÉPACQ), l'ADDS QM participait à une grève du communautaire organisée par le REPAC et le RGF-CN afin de revendiquer un rehaussement massif dans le filet social ainsi que la sortie urgente des énergies fossiles qui sont responsables des émissions de GES. militant.e.s de l'ADDS QM étaient présent.e.s. Voir l'article à la page 8.

## Formation sur le logement social

7 militant.e.s ont participé le 27 février à une formation sur les différents modèles de logements sociaux et leur financement. Cette formation a été donnée par le *Comité Logement d'Aide de Québec ouest* (CLAQO).





## MARS

Claudette Bouchard	Dave Dufresne	Daniel Morin
Martin Chabot	Judith Forget	Hugues Parent
Pierre Cormier	Gaétan Giguère	Jacques-Émile Tellier
Matthew Deslauriers-Déry	Simon Hénaire	

# MARS 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7 <b>9h30 à 12h</b> Comité suivi <b>13h30 à 16h</b> Atelier droit aide sociale	8 <b>12h</b> Marche journée internationale des femmes (non-mixte)	9	10	11
12	13 <b>13h30 à 16h</b> Comité loi	14 <b>9h30 à 12h</b> Comité organisateur	15	16 <b>9h30 à 12h</b> Comité lutte <b>13h30 à 16h</b> Café-rencontre fracture numérique	17	18
19	20	21	22 <b>12h</b> Manifestation nationale du RODCD	23 <b>9h30 à 12h</b> Comité finances	24	25
26	27	28	29 <b>9h00 à 16h</b> Camp de formation du FCPASQ	30	31	

- ↓ **Avez-vous des questions sans réponse ?** Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **418-525-4983**.
- ↓ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale ?** Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale).  
L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **418-525-4983**.
- ↓ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ?**  
**Passez nous voir !**